

## Compte rendu de l'atelier de présentation des avis du CIEM

11 juillet 2025 – en ligne

À la demande de Sergio Lopez (Président du CC SUD) qui était indisponible, Serge Larzabal (Président du GT Espèces benthiques) a animé cet atelier. L'ordre du jour et le compte rendu de la dernière réunion ont été validés à l'unanimité. Les diaporamas présentés par Joanne Morgan (Vice-présidente du Comité consultatif du CIEM – ACOM) sont disponibles sur le site du CC SUD.

### 1. Avis annuels stock par stock

Joanne Morgan a commencé par rappeler les dix principes de base du CIEM (transparence, avis utilisables par tous, etc.). Elle a introduit les nouvelles lignes directrices pour les captures mixtes de différents stocks de la même espèce.

#### a. Zones VIIIabcde et IXa

- Plie – *Pleuronectes platessa* – PLE/8/3411 : L'avis du CIEM, basé sur l'approche de précaution, est fixé à 99 t pour 2026, 2027 et 2028, ce qui représente une diminution de 20% par rapport à l'année précédente. Il est impossible d'évaluer la population du stock, et les rejets sont sûrement supérieurs à 5%.
- Lieu jaune – *Pollachius pollachius* – POL/8ABDE POL/08C POL/9/3411 : Pour les captures commerciales de 2026 et 2027, le CIEM recommande un TAC de 703 t, soit une réduction de 21%, sur la base du RMD. En effet, F est sous le proxy et la biomasse sous le seuil. Il est impossible de quantifier les prises totales, car il y a un manque d'information concernant les captures récréatives. Pour la première fois, les rejets sont inclus dans l'avis.
- Merlan – *Merlangius merlangus* – WHG/08 : L'avis, basé sur le RMD, vaut pour 2026 et 2027, et préconise un TAC de 990 t, soit 26% de moins que l'année précédente, la taille du stock étant sous la valeur limite.

#### b. Golfe de Gascogne (Zone VIIIabde)

Baudroies - ANF/8ABDE :

- Baudroie rousse – *Lophius budegassa* : L'avis est basé sur le RMD, le CIEM recommande des captures de 22 390 t pour 2026, soit une diminution de 11,5%. Ce TAC est combiné avec la baudroie commune.
- Baudroie commune – *Lophius piscatorius* : Pour 2026, le TAC préconisé sur base du RMD est de 36 090 t, soit une augmentation de 3,2%.

### Cardines – LEZ/07-LEZ/8ABDE :

- Cardine franche – *Lepidorhombus whiffiagonis* : Pour cette année, l'avis est retardé et devrait être publié en automne.
- Cardine à quatre tâches – *Lepidorhombus boscii* : Le CIEM recommande un TAC de 694 t pour 2026, 2027 et 2028, soit une diminution de 20%. L'avis est basé sur l'approche de précaution. Il est impossible d'évaluer l'état des stocks, et les deux espèces de cardines sont combinées.

- Merlu (stock du Nord) – *Merluccius merluccius* – HKE/8ABDE : Le TAC conseillé par le CIEM (sur base du RMD) en 2026 est de 54 912 t, soit une augmentation de 4,7%. La SSB est au-dessus de Btrigger mais en déclin depuis quelques années.

- Langoustines FU 23-24 – *Nephrops* – NEP/8ABDE : L'avis sera publié en octobre.

- Sole – *Solea solea* – SOL/8AB : Pour 2026, le TAC recommandé par le CIEM est entre 1 664 et 2 482 t, ce qui implique une très légère baisse par rapport à l'an dernier (1 à 3%). La SSB est inférieure à Btrigger.

- Bar – *Dicentrarchus labrax* – BSS/8AB : Joanne Morgan a présenté quelques travaux réalisés dans le cadre du benchmark sur l'espèce. Pour identifier le stock, des travaux de génétique et de marquage ont été réalisés et ont démontré un mélange entre les différents stocks de bar (mer Celtique, Manche, golfe de Gascogne : stock Sud), encore plus important lors de l'alimentation estivale. Cependant, les informations ne sont pas assez précises pour déterminer un modèle complet prenant en compte ces mélanges.

La pêche récréative est aussi très importante sur cette espèce, des questionnaires ont été développés dans divers pays européens pour tenter de la quantifier.

Enfin, une évaluation a été réalisée dans le cadre de ce benchmark, 23 modèles ont été testés pour le stock sud, c'est le SS3 qui a été retenu. Grâce aux nouvelles informations sur la biomasse, les points de référence ont été mis à jour, et l'estimation de la biomasse est désormais supérieure à celle du passé. Le TAC préconisé par le CIEM est donc situé entre 6 423 et 7 618 t, ce qui présente une très forte augmentation (190%). Il se base sur le plan pluri annuel de l'UE.

- Raie douce – *Raja mintagai* : Le TAC de 2025 (46 t) vaut aussi pour 2026.

A Gaëlle Renard (OP Pêcheurs d'Aquitaine), Joanne Morgan a indiqué que dans le cas du bar, seul le modèle, désormais plus adapté, avait changé. Il n'y a pas eu de modifications dans la biologie de l'espèce. En général, faire tourner l'évaluation sur le modèle précédent permet d'observer les changements (induits par un nouveau modèle et/ou des modifications biologiques).

Joanne Morgan a expliqué à Manu Kelberine (CRPMEM Bretagne) que la méthodologie pour quantifier les captures de loisir de bar s'améliorerait. Concernant le bon recrutement constaté en 2018, il ne devrait pas avoir d'impact sur l'avis à court terme (celui de 2026). Mais si le recrutement de 2025 n'était pas bon, il pourrait y avoir un impact sur les futurs avis.

### c. *Eaux Ibériques (Zones VIIIc et IXa)*

#### Baudroies - ANF/8C3411 :

- Baudroie rousse – *Lophius budegassa* : Un benchmark a été réalisé en 2025, et le modèle a été changé (SS3 à la place de SPiCT). L’avis pour 2026 est fondé sur le plan pluri annuel de l’UE, et est inférieur à l’année dernière : 1 163 – 1 751 t. F est au-dessus de FRMD.
- Baudroie commune – *Lophius piscatorius* : Cette espèce partage le benchmark de la baudroie rousse, et le modèle SS3 précédemment utilisé a été amélioré. L’avis du CIEM, fondé sur le plan pluri annuel de l’UE, préconise une augmentation du TAC pour 2026 avec une fourchette située entre 2 721 et 4 428 t.

#### Cardines – LEZ/07-LEZ/8C3411 :

- Cardine franche – *Lepidorhombus whiffiagonis* : L’avis suit le plan pluri annuel de l’UE en proposant une fourchette entre 1 458 et 3 257 t. Cette augmentation de 26% est due à une révision à la hausse des âges 1 à 4. F est sous FRMD et la SSB au-dessus de Btrigger.
- Cardine à quatre tâches – *Lepidorhombus boschii* : Elle n’est pas séparée de la cardine franche, l’avis suit donc aussi le plan pluri annuel. L’effort de pêche est situé sous le FRMD et la SSB au-dessus de Btrigger, donc le TAC augmente un peu. La fourchette recommandée par le CIEM est de 1 973 – 4 244 t (+ 4%).

- Langoustines 8c et 9a - *Nephrops* : Pour tous ces stocks (FU 25 – NEP/8CU25, FU 31 – NEP/8CU31, FU 26-27 – NEP/9/3411, FU 28-29 – NEP/9/3411, FU 30), il faudra attendre l’automne 2025 pour connaître les avis du CIEM.

- Merlu (stock du Sud) – *Merluccius merluccius* – HKE/8C3411 : L’avis suit le plan pluri annuel de l’UE avec une fourchette comprise entre 10 526 et 20 125 t, ce qui correspond à une légère baisse (-1,3%), malgré une augmentation de la biomasse. F est sous FRMD et la SSB au-dessus de Btrigger.

- Sole – *Solea solea* – SOL/8CDE34 : Sur la base du RMD, le CIEM recommande 190 t pour 2026 et 2027, ce qui constitue une baisse de 9,1%. Toutes les espèces de soles sont sous un seul TAC.

- Bar – *Dicentrarchus labrax* – BSS/8C9A : L’avis pour 2026, 2027 et 2028 est basé sur l’approche de précaution (stock de catégorie 5), avec une diminution de 20% par rapport à l’année précédente, soit 306 t.

Amanda Perez Perera (Commission européenne) a demandé pourquoi le TAC de merlu n’était consommé que de moitié, mais Joanne Morgan a répondu qu’il n’y avait pas d’explications. Serge Larzabal a évoqué la piste du marché.

## 2. Avis Chinchard / Anchois en zone 9a

Joanne Morgan a présenté le dernier avis du CIEM sur le chinchard et l'anchois en zone 9a.

### a. Chinchard

Un benchmark a été réalisé en 2024, afin de produire l'avis sur le chinchard en 2025. Les études génétiques ont montré un mélange avec le stock occidental, mais l'information est encore insuffisante pour modifier la définition du stock.

Pour l'avis de 2026, le CIEM a choisi de travailler avec le modèle SS, à la place du AMISH précédemment utilisé (conçu spécialement pour ce stock), ce qui a induit quelques changements, et des nouveaux points de référence (plus élevés pour la biomasse, et inférieurs pour F). La recommandation du CIEM est basée sur le RMD avec 56 520 t, F est sous le FRMD et la SSB au-dessus de Btrigger. Ce TAC concerne plusieurs espèces de chinchards.

### b. Anchois

Un benchmark a été réalisé sur l'espèce en 2024, car il y avait un gros problème pour identifier le stock. Grâce à des évaluations et études (analyses génétiques, isotopiques et génomiques, modélisation de la dispersion des larves, etc.), le CIEM a conclu que les stocks d'anchois 9aS (Sud) et 9aW (Ouest) étaient bien séparés.

- Anchois 9aS : Dans le cadre du benchmark de 2024, le CIEM a réalisé des enquêtes sur le recrutement (PELAGO, BOCADEVA, ECOCADIZ et ECOCADIZ-RECLTAS), les poids aux âges, la mortalité naturelle, la maturité, et testé 30 formulations de modèles. La conclusion du benchmark est que l'évaluation devrait être effectuée le plus proche possible (temporellement) des indices d'enquêtes. Ainsi, l'avis 2026 pour le stock Sud sera publié en décembre.

La recommandation pour 2025, basée sur le FRMD, était de 7 266 t (pas de points de référence pour F et SSB au-dessus de Btrigger).

- Anchois 9aW : Pour ce stock, des enquêtes, surtout acoustiques (PELACUS, PELAGO, IBERAS, JUVESAR) ont été réalisées dans le cadre du benchmark. La catégorie 3 est maintenue.

La recommandation du CIEM, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2026, basée sur le RMD, est de 22 817 t, soit une très légère augmentation de 1,7%.

Serge Larzabal (Président du GT Espèces benthiques) a conclu en remerciant infiniment Joanne Morgane de sa disponibilité. Il a également remercié les interprètes et les participants de s'être connectés.